

COMPTALOCATIF • ANALYSE DE MARCHÉ

Le marché LMNP à Salon-de-Provence

Prix au m², rendements quartier par quartier, meublé de tourisme et réglementation locale. Édition 2026.

Pourquoi cette analyse

Les appartements de Salon-de-Provence s'achètent autour de 2 740 €/m² (efficity, juillet 2026) et se louent 14,4 €/m² charges comprises d'après la carte des loyers 2025, pour un rendement brut estimé de 5,7 % selon Trackstone. Les sources de prix divergent toutefois, de 2 719 €/m² (Trackstone) à 3 276 €/m² (SeLoger), et la ville compte 11,1 % de logements vacants, un chiffre à intégrer avant d'acheter. Ce document réunit ce qu'un investisseur en meublé doit savoir avant d'acheter ou de déclarer à Salon-de-Provence.

PRIX APPARTEMENTS

2 740 €

/ m² • efficity, juillet 2026

RENDEMENT BRUT ESTIMÉ

≈ 5,7 %

appartements • Trackstone

LOYER APPARTEMENT

14,4 €

/ m² c.c. • T1-T2 à 17,1 €

LOGEMENTS VACANTS

11,1 %

INSEE 2023 • le point de vigilance

Le moteur de la demande est la base aérienne 701, qui s'étend sur 450 hectares entre Salon-de-Provence et Lançon-Provence et compte environ 2 000 personnels militaires et civils selon le ministère des Armées. Elle abrite l'École de l'air et de l'espace, l'École des commissaires des armées, un centre de formation des équipages de drones, un laboratoire de l'ONERA, la Patrouille de France et l'Équipe de voltige. Élèves, stagiaires et cadres mutés renouvellent chaque année une demande de meublé à l'année, dans une ville qui ne compte que 1 % de résidences secondaires.

La méthode. Les chiffres de ce document proviennent de sources publiques consultées en octobre 2026 : prix efficity par quartier, SeLoger, Trackstone et PAP, carte des loyers 2025 du ministère du Logement et de l'ANIL, recensement de l'INSEE, états des délibérations de la DGFIP, plateforme de taxe de séjour de la Ville et textes réglementaires. Le loyer de la carte des loyers est un loyer d'annonce charges comprises ; le rendement communal de 5,7 % est celui de Trackstone, rapporté au prix de chaque quartier avec un loyer communal unique, ce qui surestime l'écart dans les quartiers les moins chers. Lorsqu'une donnée n'existe pas en source publique, nous l'indiquons plutôt que de l'estimer : c'est le cas d'un loyer meublé dédié, des loyers et rendements par quartier, de la cause du taux de vacance de 11,1 %, d'une délibération de changement d'usage, d'une statistique DPE communale et des effectifs d'élèves de l'École de l'air et de l'espace sur source primaire. Les rendements bruts sont des estimations de marché, pas des promesses.

Le marché en chiffres

Salon-de-Provence est la ville de l'École de l'air et de l'espace : la base aérienne 701 y compte environ 2 000 personnels militaires et civils selon le ministère des Armées. Les appartements s'achètent autour de 2 740 €/m² (efficity, juillet 2026) et se louent 14,4 €/m² charges comprises d'après la carte des loyers 2025, pour un rendement brut estimé de 5,7 %. Au carrefour de l'A7 et de l'A54, la ville loue surtout à l'année : 1 % de résidences secondaires, mais 11,1 % de logements vacants, un chiffre à intégrer avant d'acheter.

TyPOLOGIE OU SECTEUR	REPÈRES	RENDEMENT BRUT
Les Blazots	≈ 2 140 €/m² • le quartier le plus accessible	≈ 7 %
Saint-Côme	≈ 2 380 €/m² • relevé de juin 2026	≈ 6,5 %
Les Bressons	≈ 2 440 €/m² • relevé de juillet 2026	≈ 6,4 %
Les Canourgues	≈ 2 850 €/m² • fiabilité moyenne selon la source	≈ 5,5 %
Le Pilon Blanc	≈ 3 010 €/m² • relevé de juin 2026	≈ 5,2 %
Centre-ville	≈ 3 090 €/m² • de 2 600 à 3 830 €/m²	≈ 5 %
Les Lauzards	≈ 3 580 €/m² • le haut de marché	≈ 4,4 %

Le rendement réel, quartier par quartier

De 2 140 €/m² aux Blazots à 3 580 €/m² aux Lauzards, l'écart va de 1 à 1,7 entre quartiers. Le loyer appliqué étant communal, les rendements des quartiers les moins chers sont surestimés, leurs loyers réels étant aussi plus bas.

Sources : efficity (juin et juillet 2026), Trackstone (2025), SeLogger (données mai 2026), carte des loyers 2025 (ministère du Logement / ANIL)

Les quartiers, un par un

Les Blazots

≈ 7 %

Prix au m²

≈ 2 140 €/m²

Profil

Le quartier le plus accessible

Notre verdict LMNP. Le prix le plus bas et le meilleur rendement brut sur le papier, mais calculé avec un loyer communal unique : le loyer réel y est sans doute plus bas, et l'écart est surestimé. Dans une ville à 11,1 % de logements vacants, emplacement, état et DPE se vérifient avant toute offre.

Saint-Côme

≈ 6,5 %

Prix au m²

≈ 2 380 €/m²

Profil

Prix bas

Notre verdict LMNP. Relevé effcity de juin 2026 à 2 380 €/m², pour un rendement brut estimé autour de 6,5 %. Même réserve que pour tous les quartiers bon marché : le loyer communal appliqué surestime probablement le rendement, à valider bien par bien.

Les Bressons

≈ 6,4 %

Prix au m²

≈ 2 440 €/m²

Profil

Prix bas

Notre verdict LMNP. Relevé effcity de juillet 2026 à 2 440 €/m², pour un rendement brut estimé autour de 6,4 %, avec la même réserve sur le loyer communal appliqué. Le choix se fait sur le rendement après vacance, charges et fiscalité, pas sur le chiffre brut.

Les quartiers, un par un (suite)

Les Canourgues

≈ 5,5 %

Prix au m²

≈ 2 850 €/m²

Profil

Fiabilité moyenne

Notre verdict LMNP. Un prix proche de la moyenne communale, mais un relevé efficacy de juin 2026 que la source qualifie elle-même de fiabilité moyenne : le prix est à vérifier sur le bien visé. Le rendement brut estimé, autour de 5,5 %, reste proche de la moyenne communale.

Le Pilon Blanc

≈ 5,2 %

Prix au m²

≈ 3 010 €/m²

Profil

Au-dessus de la moyenne

Notre verdict LMNP. Relevé de juin 2026 à 3 010 €/m², au-dessus de la moyenne communale de 2 740 €/m² : le rendement brut estimé descend autour de 5,2 %. Un dossier à arbitrer sur la liquidité à la revente autant que sur le rendement.

Centre-ville

≈ 5 %

Prix au m²

≈ 3 090 €/m² (2 600 à 3 830 €)

Profil

Équilibre

Notre verdict LMNP. Une fourchette large, de 2 600 à 3 830 €/m², pour un rendement brut estimé autour de 5 %. Avec 11,1 % de logements vacants dans la commune, un bien mal placé ou énergivore peut rester vide : les travaux de rénovation énergétique se répartissent entre charges déductibles et dépenses à amortir, et se chiffrent avant l'offre.

Les quartiers, un par un (suite)

Les Lauzards

≈ 4,4 %

Prix au m²

≈ 3 580 €/m²

Profil

Le haut de marché

Notre verdict LMNP. Le haut de marché salonnais et le rendement brut estimé le plus bas du tableau. Une logique patrimoniale, à arbitrer sur la liquidité à la revente plutôt que sur le rendement.

La réglementation locale, à jour 2026

Le vrai moteur : la base aérienne 701

La BA 701 s'étend sur **450 hectares** entre Salon-de-Provence et Lançon-Provence et compte environ **2 000 personnels militaires et civils**, selon le ministère des Armées. Elle abrite l'**École de l'air et de l'espace**, l'École des commissaires des armées, un centre de formation des équipages de drones, un laboratoire de l'ONERA, la **Patrouille de France** et l'Équipe de voltige. Élèves, stagiaires et cadres mutés renouvellent chaque année une demande de meublé à l'année.

Zone tendue depuis 2023, loyer libre

Salon-de-Provence est entrée dans la liste des **zones tendues** lors de son élargissement de 2023, au titre de sa propre agglomération (avec La Barben, Grans et Pélissanne). Le loyer de relocation est désormais encadré par rapport au précédent locataire, sauf travaux ou loyer manifestement sous-évalué, et la taxe sur les logements vacants s'applique (remplacée en 2027 par la taxe sur la vacance des locaux d'habitation). **Aucun loyer de référence au m²** ne plafonne en revanche votre loyer, et la commune n'est pas soumise au permis de louer métropolitain.

11 % de logements vacants : le tri se fait à l'achat

L'INSEE recense **2 570 logements vacants** à Salon-de-Provence, soit **11,1 %** du parc, contre 3,8 % à Istres. Dans une ville où **64,2 %** des logements sont des appartements et où la moitié des ménages (49,7 %) est locataire, la demande existe, mais elle choisit. Les sources de prix divergent aussi : de 2 719 €/m² (Trackstone) à 3 276 €/m² (SeLoger, en hausse de 8,2 % sur un an). Emplacement, état et performance énergétique décident du rendement réel.

Taxe de séjour : perçue par la Ville, 5 % plafonnés à 4,20 €

Salon-de-Provence perçoit elle-même la taxe de séjour, via son office de tourisme (délibération du 11 mai 2021). Meublé non classé : **5 % du coût HT de la nuitée** par personne, plafonné à **4,20 €**, puis majoré de 10 % (Département) et de 34 % (Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur). Meublé classé : de **0,72 €** (1 étoile) à **2,16 €** (5 étoiles), taxes additionnelles incluses. Avec 1 % de résidences secondaires, la courte durée reste marginale malgré le patrimoine lié à Nostradamus.

Taxe de séjour : le barème 2026

CATÉGORIE	PAR NUIT ET PAR PERSONNE
Meublés de tourisme non classés	5 % du coût HT de la nuitée par personne, plafonné à 4,20 €, avant majorations
Majoration départementale	+ 10 %
Majoration régionale « Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur »	+ 34 %
Meublé classé 1 étoile (majorations incluses)	0,72 €
Meublé classé 2 étoiles (majorations incluses)	0,94 €
Meublé classé 3 étoiles (majorations incluses)	1,23 €
Meublé classé 4 étoiles (majorations incluses)	1,66 €
Meublé classé 5 étoiles (majorations incluses)	2,16 €

Salon-de-Provence perçoit elle-même la taxe de séjour, via son office de tourisme (délibération du 11 mai 2021), au régime du réel, avec les tarifs applicables au 1er janvier 2026. La même plateforme sert à télédéclarer le meublé de tourisme. Les règlements suivent cinq échéances : 31 mars, 31 mai, 30 septembre, 30 novembre et 31 janvier. Source : salondeprovence.taxesejour.fr.

Cas chiffré : micro-BIC ou régime réel pour un T2 à Salon-de-Provence

Le dossier type de l'investisseur qui achète un T2 de 45 m² à Salon-de-Provence et le loue en meublé à l'année. Même bien, mêmes loyers : seul le régime fiscal change.

Le dossier. T2 de 45 m² acheté comptant 123 000 € (2 740 €/m², hors frais), loué 770 € par mois charges comprises, soit 9 240 € de recettes annuelles. Hypothèse de charges afférentes au bien (taxe foncière, copropriété, assurance, entretien) : 3 200 € par an, soit environ 35 % des loyers. Terrain non amortissable : 20 %. Bâti décomposé par composants : 3 898 € par an. Mobilier inventorié 7 000 € sur 7 ans : 1 000 € par an. Total : 4 898 € d'amortissements annuels, en année pleine. Hypothèses fiscales : TMI 30 %, prélèvements sociaux 18,6 % (taux des revenus LMNP depuis l'imposition des revenus 2025). Prix et loyer au m² : prix moyen des appartements efficity (juillet 2026, aucun prix par typologie publié) et loyer d'annonce T1-T2 de la carte des loyers 2025, charges comprises.

	MICRO-BIC	RÉGIME RÉEL
Recettes annuelles	9 240 €	9 240 €
Abattement forfaitaire / charges réelles	– 50 % (4 620 €)	– 3 200 €
Amortissements déduits (limite de l'article 39 C)	sans objet	– 4 898 €
Base imposable	4 620 €	1 142 €
Impôt + prélèvements sociaux (TMI 30 % + 18,6 %)	≈ 2 245 €	≈ 555 €
Amortissements mis en réserve	sans objet	0 €

La lecture du cabinet. Au régime réel, l'amortissement ne peut pas créer de déficit (article 39 C du CGI) : les 4 898 € d'amortissements se déduisent en totalité et laissent une base imposable de 1 142 €. L'écart d'impôt avec le micro-BIC, de l'ordre de 1 690 € par an dans ce dossier, se répète tant que les amortissements couvrent le résultat (le mobilier cesse de s'amortir après 7 ans). Sous le plafond du micro-BIC, le réel s'applique sur option (article 50-0 du CGI), à exercer pour une année donnée avant la date limite de déclaration des revenus de l'année précédente, ou dès la première déclaration pour une activité nouvelle. Trois limites à garder en tête : les amortissements déduits sont réintégrés dans le calcul de la plus-value à la revente (article 150 VB du CGI, cessions depuis le 15 février 2025) ; les honoraires comptables et la CFE, déductibles au réel, ne sont pas intégrés ici et restent une dépense à mettre en face de l'économie d'impôt ; les chiffres dépendent enfin de votre TMI, de vos charges réelles et d'un éventuel emprunt. C'est ce calcul, refait sur votre dossier, que nous faisons avant de choisir le régime.

L'amortissement par composants : la méthode

L'amortissement est le moteur fiscal du LMNP au régime réel : il déduit chaque année une fraction de la valeur du bien, sans sortie d'argent. Encore faut-il l'appliquer selon les règles.

Le terrain, jamais amortissable, est d'abord isolé : selon la localisation, il représente 15 à 25 % du prix (souvent plus en hyper-centre). Le bâti restant se décompose par composants, avec des durées d'usage indicatives :

COMPOSANT	PART DU BÂTI	DURÉE
Gros œuvre (structure)	≈ 50 %	50 ans
Façade, toiture, étanchéité	≈ 15 %	25 ans
Installations techniques	≈ 20 %	18 ans
Agencements intérieurs	≈ 15 %	12 ans
Mobilier	valeur d'inventaire	7 ans
Frais d'acquisition (option)	notaire, agence	amortissables

La règle de l'article 39 C du CGI. L'amortissement ne peut jamais créer de déficit : il se déduit dans la limite du résultat avant amortissements, et le surplus se met en réserve, reportable sans limite de durée. Le PLF 2027, non voté à ce jour, prévoit de le limiter.

Cette décomposition se construit à l'entrée du bien au bilan : à l'achat, ou lors d'un passage du micro-BIC au réel, avec une valeur d'entrée à justifier. C'est un travail d'expert-comptable, et c'est lui qui conditionne quinze ans de fiscalité.

Micro-BIC ou régime réel : la méthode de décision

Le choix du régime décide de votre impôt chaque année. Les plafonds 2026 du micro-BIC, applicables aux revenus 2026-2028 :

SITUATION	PLAFOND DE RECETTES	ABATTEMENT
Location meublée longue durée	83 600 €	50 %
Meublé de tourisme classé	83 600 €	50 %
Meublé de tourisme non classé	15 000 €	30 %

Le micro se joue en une ligne : vos recettes, moins l'abattement. Le réel déduit les charges réelles ET l'amortissement. La méthode de décision tient en trois questions :

- **Vos charges réelles plus l'amortissement dépassent-ils l'abattement ?** Dans la grande majorité des dossiers avec crédit ou bien de valeur, oui, largement.
- **Êtes-vous prêt à tenir une comptabilité ?** Le réel exige une liasse fiscale télétransmise ; les honoraires sont déductibles du résultat (la réduction d'impôt pour adhésion à un OGA est supprimée depuis les revenus 2025).
- **Quel est votre horizon de revente ?** Depuis 2025, les amortissements déduits se réintègrent à la plus-value : l'arbitrage se fait en connaissant la sortie.

Quand le micro reste pertinent. Petites recettes sans crédit ni travaux, bien détenu depuis longtemps et déjà amorti fiscalement dans les faits, ou volonté de simplicité absolue : le forfait garde sa place, à condition de l'avoir choisi par calcul et non par défaut.

Revendre depuis la réforme 2025 : ce qui a changé

La loi de finances pour 2025 a changé la sortie du LMNP : les amortissements déduits pendant la détention sont désormais réintégrés dans le calcul de la plus-value imposable.

- **Le mécanisme** : le prix d'acquisition retenu est diminué des amortissements déduits, ce qui augmente d'autant la plus-value brute. Seuls les amortissements déduits comptent, pas la réserve reportée. Les résidences étudiantes, seniors et les EHPAD sont exclus.
- **Les taux** : 19 % d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux, régime des plus-values des particuliers.
- **Les abattements pour durée de détention** continuent de s'appliquer : exonération totale d'impôt sur le revenu après 22 ans, de prélèvements sociaux après 30 ans.
- **L'effet de bord** : au-delà de 50 000 € de plus-value imposable, une surtaxe progressive de 2 à 6 % s'applique. Des dossiers ordinaires la croisent désormais.
- **La transmission change tout** : donation et succession purgent la plus-value, amortissements compris. Ce levier patrimonial a pris une forte valeur.

Le verdict du cabinet. Sur un dossier type (32 000 € amortis en 8 ans), le surcoût de la réforme ressort au plus à 11 584 € hors surtaxe, contre environ 15 550 € d'impôt économisés par l'amortissement (TMI 30 %, prélèvements 18,6 %) : même après la réforme, le régime réel reste gagnant. Mais la stratégie d'amortissement se pense désormais avec l'horizon de détention, dès l'entrée.

Le bail meublé et le logement conforme

Le rendement se défend aussi dans le contrat. L'essentiel du bail meublé, valable dans toute la région :

FORMAT	DURÉE	POUR QUI
Bail meublé classique	1 an renouvelable	Le régime de droit commun
Bail étudiant	9 mois, non reconductible	Étudiants, calé sur l'année universitaire
Bail mobilité	1 à 10 mois	Mobilité professionnelle, formation, mission

- **Dépôt de garantie** : deux mois de loyer hors charges maximum en meublé (interdit en bail mobilité).
- **Préavis du locataire** : 1 mois, à tout moment, en zone tendue comme ailleurs (art. 25-8 de la loi de 1989).
- **Le logement conforme** : les 11 équipements du décret de 2015 sont obligatoires (literie complète, occultation, plaques, four ou micro-ondes, réfrigérateur avec congélateur, vaisselle, ustensiles, table et sièges, rangements, luminaires, matériel d'entretien). Un logement incomplet risque la requalification du bail en location nue, fiscalité comprise.
- **En colocation** : chaque chambre est équipée selon sa destination (literie, occultation), inventaire signé à l'appui.

Vos questions sur le LMNP à Salon-de-Provence

Quel bail pour louer à un élève ou un militaire de la base 701 ?

Pour une formation, un stage ou une mission temporaire, le bail mobilité permet une location meublée de 1 à 10 mois, sans dépôt de garantie. Pour un cadre muté pour plusieurs années, le bail meublé classique d'un an, reconductible, reste la norme. Dans les deux cas, la zone tendue encadre le loyer de relocation par rapport au précédent locataire.

Salon-de-Provence est-elle en zone tendue ?

Oui. La commune a été ajoutée à la liste des zones tendues par le décret du 25 août 2023, avec La Barben, Grans et Pélissanne. Cela encadre la hausse du loyer à la relocation et rend applicable la taxe sur les logements vacants, remplacée en 2027 par la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, sans plafond de loyer au m². À partir du 1er janvier 2027, la liste relève du décret n° 2026-831 du 25 août 2026, qui maintient la commune en zone tendue.

Quelle taxe de séjour pour un meublé à Salon-de-Provence en 2026 ?

Elle est perçue par la Ville, via son office de tourisme. Un meublé non classé paie 5 % du coût HT de la nuitée par personne, plafonné à 4,20 €, puis majoré de 10 % pour le Département et de 34 % pour la Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur. Un meublé classé paie un tarif fixe, de 0,72 € (1 étoile) à 2,16 € (5 étoiles), taxes additionnelles incluses.

La taxe d'habitation des résidences secondaires est-elle majorée à Salon-de-Provence ?

Non. Bien qu'éligible, Salon-de-Provence n'apparaît pas dans l'état des délibérations de la DGFIP pour 2026. Sa voisine Pélissanne, de la même agglomération, applique en revanche la majoration maximale de 60 % (délibération du 19 septembre 2024). La décision peut évoluer chaque année par délibération.

Pourquoi 11 % de logements vacants à Salon-de-Provence ?

L'INSEE recense 2 570 logements vacants, soit 11,1 % du parc, contre 3,8 % à Istres. Nous n'avons trouvé aucune source publique qui en explique la cause, et nous ne la supposons pas. À l'échelle d'un achat, emplacement, état et performance énergétique décident du rendement réel, d'où un tri à faire bien par bien.

La checklist de l'investisseur LMNP à Salon-de-Provence

Avant d'acheter ou de basculer un bien en meublé à Salon-de-Provence, voici les vérifications que nous faisons systématiquement au cabinet.

- ☐ Vacance : avec 2 570 logements vacants, soit 11,1 % du parc (INSEE 2023), la demande existe mais elle choisit. Emplacement, état et performance énergétique décident du rendement réel, et la vacance entre deux locataires se suit en comptabilité.
- ☐ DPE : aucune statistique communale n'est publiée. Le DPE conditionne la louabilité, et les travaux de rénovation énergétique, répartis entre charges déductibles et dépenses à amortir, se chiffrent avant l'offre d'achat.
- ☐ Micro-BIC ou régime réel : sur un brut de 5,7 %, le micro-BIC taxerait la moitié des loyers, là où le régime réel et l'amortissement par composants ramènent le résultat fiscal vers zéro. À la revente, ces amortissements sont réintégrés dans la plus-value imposable depuis la loi de finances pour 2025.
- ☐ Clientèle de la base 701 : bail mobilité de 1 à 10 mois, sans dépôt de garantie, pour une formation ou une mission temporaire, et bail meublé d'un an reconductible pour un cadre muté.
- ☐ Zone tendue depuis 2023 : le loyer de relocation est encadré par rapport au précédent locataire, sauf travaux ou loyer manifestement sous-évalué, sans loyer de référence au m², et la commune n'est pas soumise au permis de louer métropolitain. Le préavis du locataire en meublé est d'un mois, quelle que soit la zone.
- ☐ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : pas de majoration à Salon-de-Provence en 2026, contrairement à Pélissanne, de la même agglomération, qui applique 60 %. La décision peut évoluer chaque année par délibération.
- ☐ Courte durée : télédéclaration du meublé de tourisme (Cerfa 14004) sur la plateforme de la Ville, renvoi vers la mairie pour un éventuel changement d'usage d'une résidence secondaire, et téléservice national d'enregistrement annoncé pour le quatrième trimestre 2026. Le non classé paie 5 % du coût HT de la nuitée, plafonné à 4,20 €, avant majorations.

Votre LMNP suivi, déclaré et optimisé, pour 600 € par an

Cabinet 100 % location meublée, plateforme de gestion incluse. Premier échange gratuit :

comptalocatif.fr/rendez-vous

• Guillaume Mailey, expert-comptable inscrit à l'Ordre.

Sources

- efficity, prix du m² à Salon-de-Provence (13300), juillet 2026, et quartiers (juin et juillet 2026) : efficity.com/prix-immobilier-m2/v_salon-de-provence_13300/
- Trackstone, 2025 (appartements 2 719 €/m², rendement brut 5,7 %) : trackstone.fr/prix-immobilier/salon-de-provence-13300
- SeLoger, article du 7 septembre 2026 (données mai 2026, appartements 3 276 €/m²) : edito.seloger.com/actualites/france/prix-immobilier-salon-de-provence-vaut-marche-article-22916.html
- Carte des loyers 2025, ministère du Logement et ANIL, loyers d'annonce charges comprises : data.gouv.fr/datasets/carte-des-loyers-indicateurs-de-loyers-dannonce-par-commune-en-2025
- INSEE, dossier complet de Salon-de-Provence, recensement 2023 : insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-13103
- Ministère des Armées, base aérienne 701 (environ 2 000 personnels, 450 hectares) : defense.gouv.fr/air/base-aerienne-701-salon-provence
- Taxe de séjour et déclaration des meublés, Ville de Salon-de-Provence, tarifs au 1er janvier 2026 : salondeprovence.taxesejour.fr
- DGFIP, état des délibérations 2026 (Salon-de-Provence absente, Pélissanne à 60 %) : impots.gouv.fr
- Zone tendue : décret n° 2013-392 du 10 mai 2013 modifié par le décret n° 2023-822 du 25 août 2023 (legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027399823) et décret n° 2026-831 du 25 août 2026 (legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054761859)
- Permis de louer métropolitain, liste des communes (Salon-de-Provence absente) : ampmetropole.fr/missions/habitat-logement/politiques-de-l-habitat/

Données collectées en octobre 2026. Chaque chiffre de ce document provient d'une source publique consultée ; aucune donnée n'est estimée par nos soins sans source.